



Enjeux et perspectives de la Bourse

Agir en faveur de l'accès et du retour à l'emploi durable des salariés en insertion suppose, tant des acteurs de l'IAE que des employeurs, de mettre en place une dynamique systémique d'acteurs territoriaux.

Pour y parvenir, une plus grande lisibilité des missions des SIAE par leur environnement est un enjeu fort puisque ces structures assurent à la fois une mission d'insertion socioprofessionnelle, de production de services et de développement des territoires.

Un dialogue actif entre SIAE et employeurs doit être renforcé. Il permettra de dépasser progressivement les représentations négatives dont souffre encore le secteur de l'IAE et qui alimentent tôt ou tard les situations de discriminations.

En valorisant de bonnes pratiques de partenariats entre SIAE et employeurs dans lesquelles la prévention des discriminations a été entendue comme un levier d'actions, le CNIAE et la FAPE souhaitent encourager ce dialogue et ainsi partager ces initiatives territoriales avec le plus grand nombre afin de favoriser la mise en place de nouvelles passerelles pour l'emploi.

Cette bourse contribuera à faire connaître :

➤ L'employabilité et les savoir-faire développés par les salariés en insertion.

➤ La qualité des outils d'accompagnement développés par les réseaux, réaffirmant ainsi la vocation des SIAE comme vivier de compétences. « La pratique développée a-t-elle permis de modifier les pratiques du système territorial d'acteurs de l'insertion socio professionnelle ? » identifier les recours possibles, développer ses savoirs être... ».

www.cniae.gouv.fr

www.webfape.net



Pourquoi cette Bourse ?

Les objectifs du CNIAE

* Encourager les dynamiques accomplies et à venir en faveur du rapprochement entre les structures de l'IAE et les employeurs publics et privés autour d'un axe de « management » relevant de la prévention des discriminations et valoriser par une manifestation nationale les bonnes pratiques des SIAE.

* Faire savoir, à cette occasion, la qualité des outils structurants du secteur de l'IAE et les démarches de professionnalisation dont disposent les réseaux associatifs de l'IAE (démarches qualité des réseaux, formation « ETAIE* », dispositifs d'accompagnement territorial...).

* Réaffirmer la valeur ajoutée des structures de l'IAE comme acteurs du développement économique local.

* Réaffirmer la vocation des structures de l'IAE comme viviers de recrutement de salariés ayant su développer des compétences utiles sur le marché de l'emploi pour une plus grande diversité de la main d'œuvre.

* Comme le souligne la feuille de route du Grenelle de l'insertion, intégrer le thème de l'insertion dans le dialogue social des entreprises.

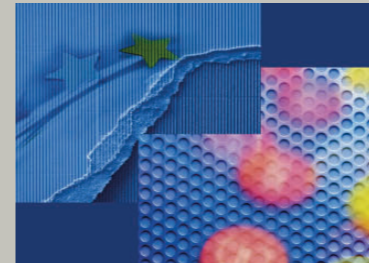
* ETAIE : Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Économie (niveau IV). Ce titre s'adresse aux permanents des SIAE qui exercent une fonction d'encadrement et de formation des publics en insertion.

Les objectifs de la FAPE

* Poursuivre son engagement en faveur de l'emploi, en soutenant la création, le développement et la consolidation des structures de l'IAE. Depuis 13 ans, la fondation apporte une attention particulière à soutenir des projets portés par des associations et entreprises, répondant à des critères de viabilité économique et reposant sur un accompagnement professionnel et social de qualité, favorisant la réinsertion sociale par l'emploi.

* Valoriser, à travers l'attribution de cette bourse, les structures de l'IAE qui ont su développer des actions spécifiques de partenariats avec des employeurs pour prévenir les discriminations et favoriser ainsi l'accès et le maintien dans l'emploi durable de leurs salariés en insertion.

* Partager ces bonnes pratiques avec le plus grand nombre enrichissant ainsi le savoir-faire des structures de l'IAE en tant qu'acteur du tissu économique local.



Le Conseil National
de l'Insertion
par l'Activité Economique



Remise des prix de la bourse en faveur du rapprochement entre les salariés en insertion et les employeurs locaux

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE: UNE PASSERELLE POUR UNE NOUVELLE CHANGE

En France, la question du chômage occupe une très large place dans les débats publics. De nombreuses études tendent à prouver que les entreprises rencontrent des difficultés d'embauche dans de nombreux domaines d'activités.

Face à cette pénurie de main-d'œuvre notamment sur des métiers peu qualifiés et dans des secteurs en tension, certaines entreprises se tournent vers les demandeurs d'emplois de longue durée, les personnes sans qualification, les seniors, les primo-arrivants et les salariés en parcours d'insertion...

Certaines de ces entreprises ont intégré l'insertion comme l'un des éléments du dialogue social. En juillet 2008, elles étaient près de 18000 entreprises à avoir signé la Charte de la diversité et s'engager ainsi à prévenir les discriminations afin de promouvoir la diversité culturelle et ethnique, à tous les niveaux de qualification. L'intégration des diversités devient peu à peu un élément nouveau du dialogue social.

Pour Claude Alphanéry, Président du CNIAE : « Si la diversité représente un atout pour l'identité des employeurs, publics et privés, cela renforce la légitimité des échanges partenariaux entre les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et les employeurs, et plus largement les acteurs de la société civile afin de permettre aux employeurs d'identifier les salariés de l'IAE comme une réserve d'embauche y compris dans les filières d'activités en tension ».